



L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCAÇON

Siège social : 12 avenue de la Gare
Adresse postale : B.P. 51 33740 ARES
☎ 05 56 60 08 27 - 06 13 57 88 92
Site Internet : <http://www.amisdulittoral.fr>

Février 2010 – N° 61

Éditorial

Bonne année à tous, Amis du Littoral Nord Bassin! Bonne année à notre association! Bonne année pour son action d'animation culturelle! Bonne année pour son action en faveur de l'environnement et du cadre de vie!

N'oublions pas tous ceux qui ont été victimes de la tempête du 24 Janvier, nos amis ostréiculteurs durement touchés par l'irrationalité du test souris, et tous ceux qui ont eu à subir les effets néfastes de la grande crise financière et économique apparue en 2008. N'oublions pas non plus Haïti, pays de langue française, si cruellement frappé.

En prenant appui sur les deux exemples du SCOT et de la régression des zostères, dont nous faisons le point dans ce numéro, je voudrais insister sur les principes qui guident notre action. Ils sont basés sur une démarche rationnelle, j'allais dire scientifique. Nous nous voulons libres de toute idéologie, de tout credo et de la mode de l'heure. Nous ne sommes pas des intégristes de l'environnement. Pour nous, l'objectif de toute société humaine, c'est de vivre mieux, mais la raison nous dit: en respectant l'environnement.

Celui-ci devient une contrainte et non le but de la société.

Pour le SCOT, nous disons halte à une croissance démographique débridée, non parce que nous manquons d'espace (ce serait de la plaisanterie pour le prétendre), ou d'eau potable, ou d'électricité, mais parce que notre territoire est fragile et très vulnérable sur le plan de l'assainissement, de la qualité des eaux du Bassin. Voulons-nous que le Bassin devienne une lagune sans vie? Pas de passéisme dans notre position, simplement du bon sens.

Pour la régression des herbiers, nous disons depuis trois ans, que nous assistons à un sinistre

environnemental majeur: régression des herbiers = érosion des vases = envasement des esters = modification de toute l'hydrologie du Bassin = disparition à terme de l'ostréiculture et de la pêche = lagune sans vie. Pendant trois ans, nous avons réclamé une vraie étude scientifique pour connaître les causes de la régression et pouvoir agir.

Là aussi, pas de passéisme, nous ne voulons pas rétablir le Bassin de nos grands-parents, nous voulons simplement laisser à nos enfants un Bassin vivant. Et qu'on ne vienne pas dire comme certains élus que les études ne servent à rien: pas d'action intelligente possible sans identification des causes, donc sans études, mais des « études tournées vers l'action » et avec une bonne gouvernance. D'où la nécessité du Parc Naturel Marin

Que ceux qui nous ont adressé leurs vœux soient remerciés et encore Bonne Année à tous.

Michel Gautier

Nouvelles des herbiers de zostères

Nous indiquions dans notre bulletin de Janvier 2009, que la régression calculée par IFREMER était sévère. Nous disposons maintenant d'une cartographie complète qui corrobore les chiffres avancés.

Pour les zostères naines qui couvrent les crassats, l'essentiel de la régression a eu lieu brusquement entre 2005 et 2007. Et non seulement la surface couverte par l'herbier a fortement diminué passant de 6090 à 4560 Ha, soit une diminution de 25 %, (34 % depuis 1989), mais encore la proportion d'herbiers très peu denses (taux de couverture < 25%) a augmenté. Si l'on s'intéresse aux seuls herbiers denses (taux de couverture > 25%), ils ont régressé de

19,13 % entre 1989 et 2005 et 53,11% entre 1989 et 2007.

Cette régression affecte surtout les estrans côtiers (Gujan-Mestras, Le Teich, Audenge, Lanton, Andernos), où elle peut atteindre 70% : l'herbier est alors remplacé par des vases nues et des zones d'herbier très peu denses, et on a là, la cause de l'augmentation de la turbidité de l'eau, donc de l'envasement, du fait de l'érosion à l'œuvre sur ces surfaces dénudées. Seule la zone de l'Île aux Oiseaux est restée stable, suivie par les zones de Piquey, les Jacquets, la Teste et la Hume, où la régression est modérée (entre 15% et 25%).

Pour les grandes zostères dites marines sur le bord des chenaux, la régression est encore plus sévère : 73 % entre 1988 et 2008, soit sur 20 ans. La disparition est complète dans le Sud-Est et le Nord, elle est assez forte (66 %) sur la côte Nord Ouest de Piquey au Ferret, seuls résistent les bas estrans de l'Île aux Oiseaux et le nord du chenal de l'île., mais même là, le fractionnement est notable, il n'y a pratiquement plus de grande surface d'un seul tenant.

Reste à savoir pourquoi cette double régression ? l'étude est en cours et une réunion d'étape aura lieu en Février. Trois causes principales sont étudiées :

- Une modification des paramètres physico-chimiques influant sur l'installation, le maintien et la croissance des zostères.
- L'accroissement de la pression des oiseaux herbivores : bernaches durant la période d'hivernage et cygnes toute l'année.
- L'émergence ou l'augmentation des teneurs en contaminants à propriété herbicide dans les eaux.

(pour les zostères marines sera aussi examiné l'impact d'une possible recrudescence de la maladie mondiale connue pour décimer l'espèce).

Si les causes de la récession sont identifiées et peuvent être contrées, les herbiers peuvent renaître. Les zostères sont en effet douées de fortes capacités de recolonisation dès que les conditions leur redeviennent favorables (notamment grâce au stock de graines contenu dans les sédiments). Deux exemples passés le montrent :

- Entre 1932 et 1933, les herbiers de zostères marines du Bassin d'Arcachon ont été décimés par l'épidémie mondiale des années 1930. leur disparition fut presque complète, alors qu'elles colonisaient tous les chenaux avant cette période. Une vingtaine d'années plus tard, les zostères marines avaient recolonisé l'ensemble du Bassin
- Récemment, de fortes régressions des herbiers

suivie d'une recolonisation rapide a été constatée dans certaines lagunes méditerranéennes. A Thau, un herbier de zostères marines s'est reconstitué en quelques mois. Dans l'étang de Vaccarès, les herbiers de zostères naines, qui avaient quasiment disparu en raison de l'accroissement de la turbidité des eaux ont retrouvé en quelques années leur superficie d'origine, lorsque la transparence de l'eau a augmenté.

Tout reste donc possible à la condition que les causes de la régression soient trouvées, et qu'une fois trouvées, elles soient contrées, ce qui nous renvoie au problème de la gouvernance du Bassin et au Parc Naturel Marin.

Restons donc optimistes, d'autant plus que le varech est revenu sur nos plages du Nord Bassin cet hiver.

M.G

Avancement du SCOT

L'avant-projet du « **Diagnostic du territoire** » a été soumis et débattu lors des réunions successives des huit ateliers thématiques au premier semestre 2009. L'une de ces réunions était d'importance puisqu'elle regroupait le 16/06/2009 les deux ateliers « Environnement et Partage de l'espace » et Prospection et Croissance urbaine », dans lesquels la CEBA était représentée respectivement par : F. BRANGER et R. SERRANO pour l'un et par P. VUILLEMIER et J.F PAHUN pour l'autre.

A ce stade de la procédure d'élaboration, nos remarques et préoccupations ont été formalisées par un courrier de la CEBA remis le 24/09/2009 au Président et au Directeur du SYBARVAL, ainsi qu'à l'agence A.URBA chargée de l'étude. Ces observations ont été résumées dans notre dernier bulletin n°60.

Les conclusions tirées des travaux de ces huit ateliers ont ensuite conduit à la rédaction définitive du « Diagnostic du territoire » et **au projet du PADD** (projet d'Aménagement et de Développement durable), le 15/10/2009 ce projet a été présenté à l'ensemble des partenaires associés à l'étude, puis le 29/10/2009 au public afin de recueillir leurs observations.

Au terme de cette présentation, la CEBA regroupant les associations pour la protection de l'environnement (dont notre association Les Amis du Littoral) ainsi que la SEPANSO, très déçus de constater que le projet de PADD ne tenait aucun compte de leurs observations, se sont mobilisés pour exprimer les raisons motivées de leur avis défavorable sur les orientations proposées :

- par un courrier adressé le 19/10/2009 au Président du SYBARVAL et au sous-préfet.
- par un entretien avec le sous-préfet le 24/11/2009
- par un communiqué de presse paru dans « Sud-Ouest » et dans la « Dépêche du Bassin ».

Les motifs invoqués peuvent se résumer comme suit :

- le PADD n'est pas en cohérence avec la note d'enjeux de l'Etat.
- Il ne répond pas à l'urgence de protéger les équilibres du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, en particulier par la sauvegarde des surfaces agricoles et naturelles, la lutte contre l'étalement urbain et la gestion économe des ressources de l'espace.
- Il privilégie les aspects démographiques et économiques en se fondant sur l'accueil excessif d'une population nouvelle de 70.000 habitants à l'horizon 2030, incompatible avec la capacité actuelle des équipements structurants (alimentation et eau potable, traitement des eaux usagées, énergie...) et la prise en compte des enjeux écologiques.

Actuellement, le SYBARVAL fait procéder à la rédaction du « **Document d'orientations générales** » qui définit les conditions de mise en œuvre du PADD et précise à la fois les objectifs et orientations retenus.

Ce document ainsi que le PADD doivent ensuite être validés après un débat du Conseil Syndical du SYBARVAL.

Enfin le projet de SCOT sera arrêté par l'assemblée délibérante du SYBARVAL, et transmis pour avis à tous les partenaires associées ainsi que, sur leur demande, aux associations agréées (dont la nôtre).

N'ayant reçu à ce jour aucune réponse du SYBARVAL sur la prise en compte ou non de nos observations, il est vraisemblable que le projet de SCOT qui nous sera soumis pour avis aura ignoré nos préoccupations.

C'est pourquoi l'action de la CEBA et associatifs va se poursuivre par :

- une demande d'entretien avec le Préfet de Région
- l'envoi d'une lettre personnalisée à chaque maire
- des rencontres avec la presse et le public pour faire valoir nos contestations

Enfin, chaque association pourra formuler son avis de manière officielle lors de la consultation.

J.F.P

Passerelle des Prés Salés ARES-LEGE

Une nouvelle passerelle dont la construction s'achève, va bientôt permettre de traverser le Canal des Etangs. C'est dans la réserve naturelle des Prés Salés le point de passage entre les communes d'Arès et de Lège.

Les travaux de reconstruction ont débuté en octobre 2009. Le matériau utilisé, du pin maritime provenant des arbres abattus par la tempête Klaus. La réalisation en est assurée par un chantier local d'insertion.

La DDE Maritime et le Conservatoire du Littoral ont la maîtrise d'œuvre des pieux enfouis dans le Canal.

La reconstruction à l'identique de l'ancienne passerelle métallique, emportée par la tempête, ne sera possible que dans les deux ans à venir, en raison du coût élevé des études apportées à sa future réalisation.

La passerelle provisoire sera mise en service à la fin du mois de janvier. Elle permettra d'assurer de nouveau la continuité du sentier du Littoral et du Chemin de Compostelle.

M.D

Journée à la Roque Gageac

Le vendredi 16 juillet notre sortie en car de l'année, se fera en direction de la Roque Gageac en Dordogne.

Départ du car : depuis la Tour d'Arès à 6h30.

Arrivée à la Roque Gageac : 9h45.

10 heures : Promenade commentée en gabare sur la Dordogne. Cinq châteaux vus de la rivière.

11 heures : Visite libre du jardin exotique de la Roque Gageac.

12 h15 : Déjeuner à Domme, restaurant la Poivrière.

15 heures : Visite des Grottes de Domme. Les plus vastes du Périgord.

15h45 : Visite libre de Domme, Bastide Royale du XIIème marquée par le passage des Templiers.

16h45 : Retour vers le car par le petit train.

Retour à Arès : 20 heures.

Participation-car-restaurant : 47 € adultes

Enfants < de 10 ans : 35 €

< de 12 ans : 45 €

Réservations par mail : f.weeber@orange.fr

ou téléphone au 05 56 60 08 27

Jusqu'au 31 mai 2010.

Programme de nos activités de février à juillet 2010

Mardi Capitainerie du Port du Betey ANDERNOS	Jeudi Esplanade Dartiguelongue ARES
2 février : rdv à 13h30 Parc ornithologique Groupe à partir de 15 personnes : 6.20 € enfants : 5€ Le Teich	25 février : <u>Départ à 13h30 précises</u> Musée de l'Hydraviation Adultes : 2.60 € Enfants : 0.90 € Biscarosse
2 mars : rdv 13h30 Mausolée à la Saussouze	18 mars : <u>Départ à 13h30 précises</u> Visite d'une chocolaterie La Teste de Buch
6 avril : rdv 13h30 Randonnée de la Pointe du Cap-Ferret à Bélisaire	22 avril : <u>Départ 13h30 précises</u> Visite des pépinières de la CAFSA Route de Carcans au Moulis
4 mai : rdv 13h30 Randonnée vers le Grand Crohot	27 mai : <u>Départ 13h30 précises</u> La Dune du Pyla avec M.Riehl
1 ^{er} juin : rdv : 13h30 Visite de la bergerie de Fargues Saint-Hilaire	24 juin : rdv à 13h30 visite du jardin des senteurs Biganos
	Vendredi 16 juillet : <u>Départ 6h30</u> Journée à la Roque Gageac

Les destinations annoncées peuvent être modifiées en raison des difficultés d'accès sur les sites

Cotisations annuelles

Membre	individuel	couple
Actif	12 €	18 €
Bienfaiteur	30 €	45 €

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale

Règlement des cotisations à l'ordre des « Amis du Littoral Nord-Bassin »
BP 51 ARES 33740

NomPrénom

Adresse

Téléphone E Mail

Signature Date